

# Communiqué de presse

## Nouvelle station d'épuration communautaire à Rosny-sur-Seine : démarrage des travaux

Depuis quelques jours, les travaux de reconstruction de la station d'épuration de Mantes en Yvelines située à Rosny-sur-Seine ont débuté. Cet équipement est voué à remplacer la structure actuelle, qui restera en activité durant toute la durée des travaux.

Ces premiers aménagements marquent le début du chantier le plus important en investissement engagé par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines depuis ces 30 dernières années.

Sur le site de la nouvelle station d'épuration communautaire à Rosny-sur-Seine, les installations de chantier ont récemment été mises en place et les premiers gros travaux de terrassement ont débuté. Cette première phase de travaux achevée, les premiers bétons de fondations pourront être coulés dans le courant du mois de février.

Conçue pour dépolluer les effluents de 8 communes de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (Méricourt, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Guerville, Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Magnanville et Buchelay) et de 2 syndicats formés des communes de Jouy-Mauvoisin, Fontenay-Mauvoisin et Soindres, ainsi que d'Auffreville-Brasseuil, Vert, Breuil-Bois-Robert et Villette, la nouvelle station a été dimensionnée pour un bassin de collecte de 142 000 équivalents habitants et un débit de référence de 43 200 m<sup>3</sup>/jour.

Elle se substituera à l'actuelle station d'épuration de Mantes en Yvelines toujours en activité. Inaugurée en 1977, cette dernière ne répond plus aux normes actuelles. Les travaux d'amélioration et de modernisation mis en œuvre sur l'équipement de manière récurrente depuis plusieurs années par la Communauté d'Agglomération permettent toutefois de maintenir l'activité de la station dans des conditions satisfaisantes jusqu'à la mise en service de la nouvelle structure.

Ce futur équipement, qui représente l'investissement le plus important engagé par la CAMY sur les 30 dernières années (55 M€.TTC) assurera une qualité de traitement des eaux supérieure aux exigences de l'arrêté préfectoral de l'autorisation d'exploiter du 11 juin 2008. A noter également que le chantier sera conduit conformément à la charte qualité ISO 14001 dont bénéficie la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines sur cet équipement.

### Prochaine étape : février à juin 2010

Premiers bétons de fondation et élévation des voiles.

### Pour toute information complémentaire

#### Contact presse

Service Communication - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines

Hélène FRANCOIS – 01 30 98 97 50 ou 06 48 71 41 41 – [helene.francois@mantesenyvelines.fr](mailto:helene.francois@mantesenyvelines.fr) - [mantesenyvelines.fr](http://mantesenyvelines.fr)